

Montpellier le 17 avril 2019

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AMROC
--

Samedi 6 avril à 10 h : Palais des Sports des Arts et du Travail , Narbonne

Participants :

- ABADIE Ghislaine (Gaillac) excusée
- ALLEMAND Brigitte (Pont st Esprit)
- ALMEYRAS Régine (Sète)
- ARMAND Claude (Gaillac)
- AUGER Marie Isabelle (Castres)
- BASTIDE Manou (Narbonne)
- BASTIE-SIGEAC Jacqueline (Lavaur)
- BEC Heide (Montpellier)
- BERAUD Anabelle (Pont st Esprit)
- BIGAUD de PREAMENEU Sophie (Alès)
- BOURNAZEL Martine (Montauban)
- CALAS CASTILLON Marie-France (Agde) procuration à André DIEZ
- CAYZAC Bernard (Rodez)
- CLERGUE POMAREDE (Toulouse) procuration à Claudine COUDERC
- COUDERC Claudine (Toulouse)
- DAVID Brigitte (Uzès) procuration à Gaby PALLARES
- DESSENOIX Marie-France (Pézenas) excusée
- DIEZ André (Montpellier)
- DUFAUD Christian (Marsillargues)
- DUSANTER Marie (Pont st Esprit)
- FORNES GUENOUN (Perpignan) excusée
- De HALLER Corinne (Narbonne)
- KROUK Zohra (Lavaur)
- LABARTHE Reine (Eauze)
- LASSERRE Solange (L'Isle-Jourdain) procuration à Michel ROUDET
- LECHER MOUTOUE KAMAL Geneviève (Carcassonne) excusée
- LETARTRE Catherine (FIGEAC) excusée, démissionnaire
- LICZBINSKI Christiane (Sérignan)

- LLINAS Françoise (Sérignan)
 - MANGIN Claude (Lisle sur Tarn) excusée
 - MARTEL de la CHESNAYE Mireille (Sérignan)
 - MEDINA Francis (Pézenas)
 - MEDINA Yvette (Pézenas)
 - PADBERG-JEANJEAN Gabrielle (Nîmes)
 - PALLARES Gabrielle (Montpellier)
 - PEDOUSSAUT Ghislaine (Gaillac)
 - PEYNOT Isabelle-Anne (Gaillac)
 - POUCH Marie-Pierre (Montauban)
 - ROUDET Michel (Lavaur)
 - ROUSSEAU Bernard (Cahors)
 - SARRION Sylvie (Carcassonne)
 - SCHNEIDER Fabienne (Sète)
 - SEGUY Catherine (Montauban) excusée
 - TALI Michel (Laverune)
 - TOURON Élisabeth (Perpignan)
 - TREISSEDE Dominique (Nîmes)
 - SAHUT Colette (Milhau) procuration à Bernard CAYZAC
 - VIGOUROUX Aline (Narbonne)
 - VINCENT Michèle (Millau) procuration à Bernard ROUSSEAU
 - WEBER (Frontignan) procuration à André DIEZ
- Invité Jean-Louis FERRAN (Cordes s/ Ciel)

- Émargement des participants, décompte des procurations en fonction de la liste des associations à jour de leur cotisation.
- Manou Bastide, présidente des amis de musée de Narbonne souhaite la bienvenue aux participants. M. Peynet, maire adjoint à la culture de Narbonne expose la politique culturelle de la ville, riche de 2000 ans d'histoire. Il insiste sur la gratuité de l'accès aux collections permanentes du musée (pourquoi payer pour fréquenter le patrimoine qui nous appartient, un musée n'est pas une entreprise...), les conventions avec d'autres villes - sans a priori ; en contrepartie la fréquentation augmente considérablement, irriguant le centre ville (les achats à la boutique du musée compensant largement le manque à gagner des entrées). Un musée est le meilleur animateur du centre ville.
- Rapport moral par la Présidente, adopté à l'unanimité. Gaby Pallares annonce la nécessité de son remplacement au poste de présidente. Cf PJ
- Rapport d'activités par le vice président, secrétaire pro tempore, adopté à l'unanimité. Cf PJ
- Présentation des modifications des statuts pour intégrer la participation à Générations Mouvement et précisions sur les membres de droit et les membres associés, adoptées à l'unanimité. Cf [textes selon convocation](#)
- Présentation des modifications du règlement intérieur, adoptées à l'unanimité. Cf PJ : [textes selon convocation](#)
- Présentation du budget 2018 et du budget prévisionnel 2019 par le Trésorier, adoptés à l'unanimité. Cf PJ. Présentation par les Amis de Gaillac de leur souscription pour les

musées de l'Aude en difficultés :Les amis de Gaillac, touchés par les dégâts occasionnés par les inondations qui ont frappé l'Aude, ont demandé à leurs adhérents une surcotisation, en vue d'une aide à la restauration d'une œuvre ou de petit patrimoine.... Ils invitent les autres associations de musées à faire de même, ce qui permettrait aux Amis de l'AMROC de se retrouver en 2020 dans l'Aude pour une remise officielle.Urgent : Nous sollicitons nos Amis de l'Aude pour nous aider à identifier un bénéficiaire (asso.amismuseesgaillac@orange.fr) Isabelle-Anne Peynot (peynot.isabelle-anne@orange.fr)

- Bernard Cayzac des Amis du musée Soulages (Rodez) expose ses difficultés et indique la transformation du musée en EPCC établissement public de coopération culturelle; pas de candidat pour le remplacer au CA au poste de secrétaire, suite à sa démission.
- Relations avec la fédération nationale FFSAM, compte rendu de son AG au Mucem, actions vers l'ADAGP société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques, la fédération mondiale des Amis de musée, les Jeunes Amis.
- Activités et problèmes des diverses associations (ingérence, ...) [selon enquête cf synthèse](#)
- Réductions dans les musées pour les associations membres de l'Amroc. Les musées catalans de Gérone (museo de arte) et El Vendrell (musée Pau Casals) nous offrent le ½ tarif sur présentation de la carte de l'AMROC
- Immatriculation voyage et convention avec Générations Mouvement par Michel Tali.
- Point sur les jeunes publics en Occitanie: la question de l'expérience que nous avons décidée de conduire : amener des jeunes habitant dans des zones rurales vers de grands musées , ceci en relation avec la région et répondant au souhait de M. Bosom (responsable de la culture au cabinet de Mme Delga) de construire un projet non plus seulement départemental mais régional.. La discussion montre qu'il faut totalement changer de projet et revenir au genre de concours qui avait été mené en Languedoc-Roussillon avec des réalisations plus qu'intéressantes. Une petite équipe pourrait se constituer avec les Amis d'Ales, de Nîmes, d'Eauze, de Castres, de Sérignan . Bien entendu, d'autres associations peuvent s'ajouter à cette petite liste. La Ffsam devrait pouvoir nous aider financièrement si on rappelle ce que fixe le texte qu'elle a signé avec le ministère de la culture (engagement des régions avec des propositions venant "du terrain"). Certains musées sont déjà bien occupés par les visites de scolaires.
- Journée de regroupement : Music-Ceret ne peut plus assurer cette journée, suite à l'arrêt de son budget par la municipalité.

Conseil d'administration de l'AMROC du 6 avril 2019

L'assemblée générale a été suivie d'un CA :

Participants :Gaby Pallarès, Marie Isabelle Auger, Claudine Couderc, Mireille Martel de la Chesnaye, Dominique Treissède, Reine Labarthe,Michel Tali, André Diez,
Pouvoirs : Bernard Rousseau, Michel Roudet, Sylvie Sarrion, Marie France Callas, Isabelle-Anne Peynot.

- Élection de Dominique Treissède comme présidente de l'Amroc à l'unanimité. André Diez est secrétaire par intérim. Il reste une place non pourvue au CA.
- Site internet : André Diez montre des statistiques de fréquentation du site sur 3 mois, qui sont faibles (126 pour la France) par rapport aux consultations (3493 USA dont Google) et aux attaques (3126). Le site est vulnérable à cause de toutes les entrées prévues pour les associations ; il se propose de mettre à jour les activités en fonction de ce qu'il recevra des

Amis des musées de la Région Occitanie 2 bis rue Montpellieret 34000 Montpellier
info@aamroc.fr

associations : texte et/ou fichier pdf de présentation. Les associations doivent s'assurer que les images fournies sont conformes à l'ADAGP. Il propose de former un autre administrateur du site. Il existe un onglet Liens avec les institutions, les partenaires, les musées d'Occitanie, les Amis de nos Amis. On ne peut pas rajouter d'onglet sans modifier toute la présentation du site.

- Résultats de l'enquête sur nos musées
- Carte Amroc : Claudine Couderc propose des modèles de carte avec personnalisation du recto par le logo de l'association, le verso contenant les données de l'adhérent. Chaque association traitera ses besoins avec Claudine.
- Timbre Amroc : André Diez propose une planche de 270 timbres (amroc 2019+logo amroc) ; cela peut être imprimé par Claudine (20 planches pour 50 €) à voir si l'amroc prend en charge cette impression.
- Journée de regroupement : les Amis de Nîmes proposent de prendre en charge l'organisation de cette organisation.
- Base de données conférenciers : André Diez va relancer ce projet en regroupant les contacts des différentes associations et en le mettant sur notre site. La Fédération avait lancé l'idée mais n'avait pas donné suite.
- Pass Culture : l'Hérault est site pilote dans cette expérimentation, et les amis du musée Fabre se sont inscrits dans cette structure pour étudier les possibilités ; ce n'est pas strictement adapté à nos besoins mais cela permet de se faire connaître.
- FFSAM et la démocratie participative : la fédération organise des formations avec l'aide des groupements pour la logistique sur le crowdfunding ; cet objectif ne nous concerne pas beaucoup mais l'intérêt de cette formation sur une journée sous forme d'ateliers est de pouvoir définir les objectifs, les points forts et la présentation de l'association.
- Jeunes Amis :, telle qu'elle a fait l'objet de la dernière AG de la Ffsam à Marseille Les expériences en Occitanie qui peuvent s'en rapprocher existent à Narbonne, à Nîmes et à Castres. Nous invitons les responsables de ces associations à nous faire parvenir un texte présentant l'expérience, texte que nous ferons parvenir à René Faure(du Mucem) et à la Ffsam.

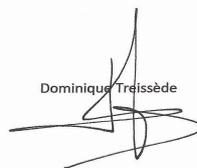
Par exemple les Amis de Narbonne sont en relation avec l'université de Perpignan et accueillent des étudiants en formation de guide-conférencier. 6 sont membres des Amis.

Les Amis de Nîmes sont en contact avec l'école des Beaux-Arts et vont contacter les étudiants en histoire de l'Art.

Les Amis de Castres ont financé en partie une étude d'étudiants au musée qui ont filmé des tableaux.

- COFAC : Dominique Treissède a participé à l'université d'été de la Cofac le 15 juillet 2018 à Avignon et nous a représentés à la réunion Cofac du 15 février 2019 à Paris.
- Contacts avec la Catalogne : Michel Roudet nous a fait part de ses contacts et déplacements en Catalogne, mais il ne faut pas confondre musée et amis de musée.
- ADAGP : la fédération travaille sur un projet de contrat concernant l'utilisation des images sur internet, pour les conférences, sur les réseaux sociaux et les publications. Un exemplaire du projet sera communiqué aux associations.

La Présidente


Dominique Treissède